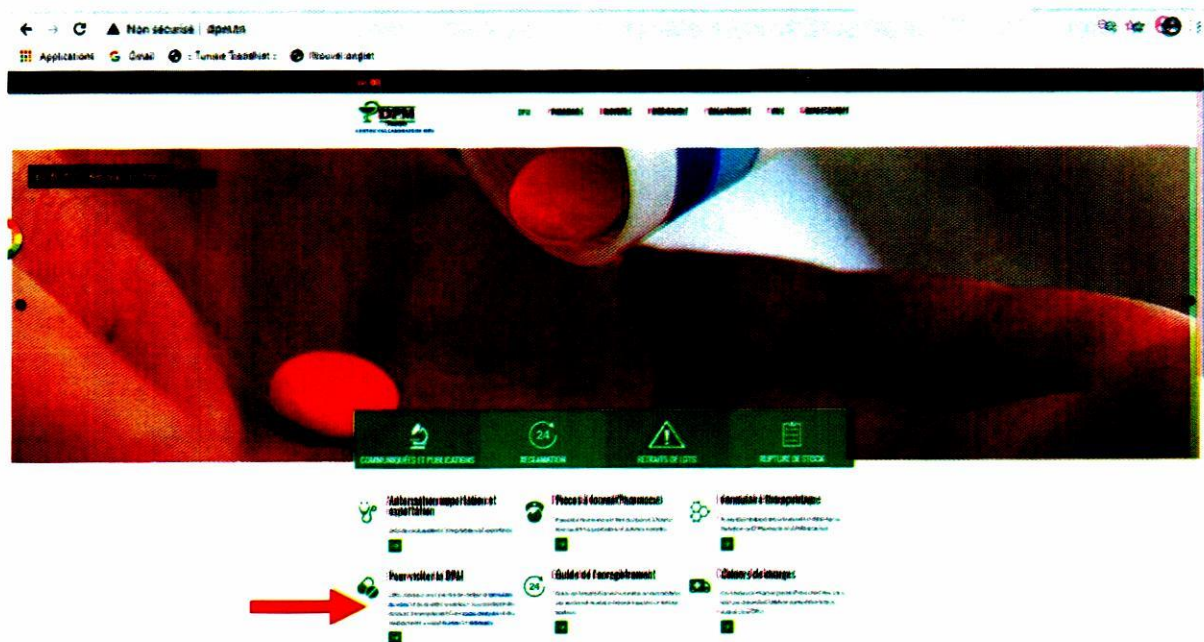


Tunis, le 25 JAN 2021

## AVIS AUX VISITEURS DE LA DPM

Chers visiteurs,

Pour un but organisationnel, nous vous informons qu'à partir du Lundi 25 Janvier 2021 toutes les visites de la DPM ne seront autorisées qu'après remplissage préalable du formulaire de visite sur le site de la DPM dans la rubrique indiquée ci-dessous.



Le formulaire doit être imprimé et présenté dès l'arrivée en présentant l'identité du visiteur.

Pr. Ag. Myriam Razgallah Khrouf

Ministère de la Santé  
Chargée de la Gestion de la Direction  
de la Pharmacie et du Médicament  
Pr. Ag. Meriem RAZGALLAH KHROUF